

l'oppement international que l'honorable Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre chargé de l'ACDI, a dévoilée en septembre dernier, ne peuvent douter que le Canada appuiera d'emblée les efforts visant à orienter davantage l'action de l'Agence vers le milieu rural: car c'est précisément là une des orientations nouvelles de la coopération canadienne. Cependant, il tombe sous le sens que les actions qu'entreprendra l'Agence devront être restreintes au développement culturel et technique, domaine d'ailleurs fort vaste et qui demeure le plus souvent en friche. Au surplus, pour que ces actions soient efficaces, il nous paraît nécessaire qu'elles soient conçues et planifiées avec rigueur, qu'elles soient proportionnées aux moyens dont dispose l'Agence et qu'elles soient adaptées aux instruments d'action qui sont à sa portée. De même, si nous voulons nous conformer à la vocation spécifique de cette institution, nous devons nous assurer que les programmes de l'Agence, tout en répondant aux attentes de la majorité des membres, maintiennent un certain équilibre entre le développement technique et le développement culturel.

A cet égard, l'organisation d'échanges véritables nous paraît capitale. Comme le déclarait récemment mon collègue, l'honorable Allan J. MacEachen, en annonçant l'adoption par le Conseil des ministres d'un plan quinquennal d'échanges culturels, "la multiplication des contacts entre artistes de tous pays et entre ceux-ci et d'autres publics que ceux de leurs pays contribuera puissamment au rapprochement entre les peuples de cultures différentes et suscitera au bout du compte la création d'oeuvres qui soient conformes aux attentes de notre époque".

Étant donné la structure linguistique et ethno-culturelle de sa population, étant donné aussi sa propre expérience historique, le Canada ne pourra qu'appuyer les efforts de l'Agence pour promouvoir les langues et cultures nationales dans ceux des pays membres qui ont retenu cette option de développement socio-culturel. Notre pays doit être rangé parmi ceux-là; en effet, les autorités fédérales du Canada appliquent, depuis quelques années, une politique dite de "multiculturalisme". Divers programmes d'animation et de soutien, dont plusieurs sont toujours au stade expérimental, visent à maintenir et promouvoir une grande variété de traditions ethno-culturelles au sein de groupes minoritaires; les traditions proprement autochtones du Canada d'abord, soit celles des populations esquimaudes et amérindiennes; les traditions de récente immigration ensuite, c'est-à-dire celles apportées par les vagues successives d'immigrants qui sont venus grossir la population canadienne depuis environ un siècle.

Somme toute, le Canada a l'ambition de devenir, au plan culturel,